

PROGRAMME DE FORMATION

Réussir l'implantation et la culture de votre aspergeraie

OBJECTIFS :	Acquérir les outils nécessaires à la plantation d'aspergeraie.
PRE-REQUIS :	
PUBLIC :	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
LIEU :	Chambre d'Agriculture de MONTBLANC
DATES :	03 avril 2015
RESPONSABLE STAGE :	Paul PAMPURI ☎ 06.03.95.14.00
INTERVENANT :	Paul PAMPURI, conseiller maraîchage CA34 et Lucille GUIGAL-MERLE, conseillère Cehm-CA34
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Exposé participatif - projection - recherche d'informations (internet - bibliothèque - presse) - exercice d'application avec corrigé.
DUREE :	7 heures
COUT :	100 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
ATTESTATION :	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h – 17 h : Intervenants : Paul PAMPURI, conseiller maraîchage CA34 et Lucille GUIGAL-MERLE, conseillère Cehm-CA34

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Comment adapter la production aux débouchés existants, coûts de plantation.

Choix du terrain et des variétés, préparation du sol, fumure de fond, matériel d'irrigation, densité de plantation, conduite des premières années.

Fertilisation, irrigation. Gestion de la récolte. Protection phytosanitaire, identification des bio agresseurs, prophylaxie et stratégie de lutte.

Bilan des journées – besoins complémentaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Jennifer STADLER - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88. 59 - Fax : 04.67.20.88.95 - leblond@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Réussir l'implantation et la culture de votre aspergerai »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

► **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations.
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

► **Pour les salariés :**

• **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian CHAPSAL 04 99 52 21 21
- Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature

¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.